

**TRA749 – Projet de mémoire**  
**6 crédits**

**1. Description de l'activité**

**1.1. Cible(s) de formation**

Finaliser son projet de recherche et le présenter devant un jury.

**1.2. Contenu**

Exposé du projet de recherche (préalablement approuvé par le Département) : objectifs, démarche à suivre, résultats escomptés, le tout appuyé sur une bibliographie et une revue de la documentation existante, présenté par écrit et défendu oralement devant un jury de trois personnes.

**2. Contenu détaillé**

L'objectif est de présenter par écrit et oralement le projet de mémoire. La présentation comprend les éléments suivants :

- **La problématique** : la problématique permet de poser le sujet du mémoire. Elle présente le contexte dans lequel s'inscrit le sujet et les éléments qui le constituent. Elle pose aussi clairement la question de recherche à laquelle le mémoire devra répondre.
- **Le cadre théorique** : cet élément permet d'inscrire le projet dans le cadre conceptuel privilégié. Il importe de définir ici les concepts et les notions qui seront mobilisés.
- **L'état de la question** : il s'agit de résumer les travaux existants dans le domaine en mettant de l'avant leurs conclusions, puis de montrer en quoi le projet de mémoire s'en inspire ou s'en écarte.
- **Les objectifs et les hypothèses** : l'objectif principal et les objectifs secondaires doivent être clairement formulés. De même, les hypothèses qui s'y rattachent doivent être mentionnées.
- **La méthodologie et le corpus** : la méthodologie est construite en fonction de la problématique traitée. Elle consiste en une explicitation de la démarche. Les corpus retenus pour la conduite de la recherche sont également précisés.
- **Le plan de travail** : un échéancier comportant les prochaines étapes du travail doit être présenté.
- **La bibliographie** : la liste des ouvrages formant le corpus, et celle des sources et des principaux ouvrages de références complète le document.
- **Les annexes** : lorsque cela est requis, des annexes peuvent s'ajouter : échantillon de traduction de l'œuvre choisie, grilles d'analyse, extraits, illustrations, tableaux, schémas, etc.

Ces rubriques constituent un cadre large qui pourra être modulé et adapté au projet spécifique de l'étudiante ou de l'étudiant.

Le projet de mémoire est un document de travail, à valeur formative, qui est appelé à évoluer ou à être remanié au cours de la démarche de l'étudiante ou de l'étudiant, et ce, en particulier après l'entretien avec le jury lors de la présentation du projet.

### 3. Méthodologie

Le document de présentation du projet de mémoire, qui compte environ **20 pages**, est produit sous la supervision de la directrice ou du directeur. Après avoir été approuvé par la directrice ou le directeur de mémoire, le document est acheminé aux membres du jury.

L'activité de présentation du projet de mémoire dure environ **90 minutes**. Il s'agit d'une séance publique. L'étudiante ou l'étudiant dispose d'une vingtaine de minutes présenter chacun des éléments du projet de recherche. Les membres du jury prennent ensuite la parole pour poser des questions sur le fond du projet (objectif, approche théorique, méthodologie, corpus, bibliographie, etc.) et émettre des recommandations. L'étudiante ou l'étudiant est appelé à répondre à des questions concernant son projet. La directrice ou le directeur intervient à la fin, pour apporter au besoin des précisions et résumer les recommandations du jury. S'il reste du temps, les membres de l'auditoire peuvent être invités à poser des questions.

### 4. Date limite

La présentation du projet de mémoire se déroule généralement au début du quatrième trimestre suivant l'admission de l'étudiante ou de l'étudiant.

### 5. Évaluation

	SATISFAISANT	INSATISFAISANT
<b>Rigueur de la démarche</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cohérence d'ensemble</li><li>• Questionnement informé / balisé</li></ul>		
<b>Précision et congruence de la proposition</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Problématique</li><li>• Hypothèses</li><li>• Cadre théorique et méthodologie</li><li>• Pertinence du corpus</li></ul>		

<b>Qualité des sources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• État de la question</li><li>• Bibliographie</li></ul>		
<b>Clarté et précision du document</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité de la langue</li><li>• Présentation matérielle</li></ul>		

- Si deux des critères sont jugés insatisfaisants par le jury, la présentation est ajournée.
- Lors de la reprise de la présentation du projet de mémoire, en cas d'ajournement, si tous les critères ne sont pas remplis de manière satisfaisante, il y a échec.